

CONSEIL D'ORIENTATION POUR L'EMPLOI (COE)

Les membres du Conseil d'Orientation pour l'Emploi (COE), dont je fais partie, se sont réunis afin de formuler des propositions pour améliorer l'accès au marché du travail et lever les freins à l'insertion professionnelle. Ces échanges prennent toute leur importance lorsqu'on constate les difficultés de recrutement auxquelles sont confrontés les secteurs en tension. Nous sommes dans une situation paradoxale dans laquelle beaucoup d'entreprises cherchent à recruter alors même que nous avons un nombre non négligeable de demandeurs d'emploi.



J'ai interrogé la Ministre du Travail à ce sujet.

Cliquez sur l'image pour accéder à ma question et à la réponse de la Ministre



POUR Y RÉPONDRE :

Nous avons lancé, fin septembre, le **Plan de réduction des tensions de recrutement** pour compléter l'effort d'investissement dans les compétences des demandeurs d'emploi, qui est porté par le **Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) de 15 milliards d'euros**.

+ 1,4 milliards dans le PIC pour :

- renforcer les compétences des salariés et les adapter aux transformations de notre économie
- renforcer la formation des demandeurs d'emploi en privilégiant des formations en situation de travail, associées à des promesses d'embauche



Aides spécifiques pour favoriser l'accès des demandeurs d'emploi de longue durée aux secteurs en tension :

- 1000 euros pour faire une formation dans ces secteurs
- 8000 euros pour les entreprises qui recrutent en contrat de professionnalisation des demandeurs d'emploi de longue durée

Nous avons mené de nombreuses réformes pour l'emploi depuis le début du quinquennat.

Par exemple

Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel (2018)

Responsable

Elle donne un accès simple et égal à la formation pour tous, lève les freins à l'apprentissage, facilite la reconversion professionnelle, réforme l'assurance chômage, améliore la parité dans le monde du travail grâce à l'index de l'égalité professionnelle, renforce l'inclusion dans l'emploi des personnes en situation de handicap etc.

Loi relative au renforcement de l'inclusion dans l'emploi par l'activité économique (2020)

Elle développe les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), étend le dispositif « Territoire zéro chômeur de longue durée », créé le « CDI inclusion » pour les seniors, permet de cumuler un contrat d'insertion avec un autre contrat à temps partiel etc.

Loi visant à renforcer l'égalité économique et professionnelle (2021)

Responsable

Elle renforce l'index de l'égalité professionnelle, renforce la parité dans les instances dirigeantes des grandes entreprises, renforce l'égalité des chances dès l'école et dans l'enseignement supérieur, soutient le financement de l'entrepreneuriat des femmes etc.

Loi visant à renforcer la prévention en santé au travail (2021)

Auteure

Elle permet de passer d'une culture de la réparation à une culture de la prévention pour éviter la désinsertion professionnelle grâce à de nombreux outils (DUER, cellule de lutte contre la désinsertion professionnelle, réforme des services de santé au travail, visite de mi-carrière, déclioonnement santé publique / santé au travail etc.

Loi en faveur de l'activité indépendante (2022)

Membre de la Commission

Elle simplifie les démarches administratives, protège le patrimoine personnel, améliore l'ATI (Allocation aux Travailleurs Indépendants), renforce la formation etc. pour soutenir les travailleurs indépendants en leur permettant de vivre mieux de leur activité et permettre à chacun d'entreprendre.

DES MESURES QUI ENCOURAGENT LE TRAVAIL !

PLAN I JEUNE I SOLUTION

9 Milliards

4 millions de bénéficiaires

qui ont trouvé un emploi ou une formation

Dans 3 semaines, le **Contrat d'Engagement Jeune** sera lancé.

baisse de 10 milliards d'impôts de production pour 600 000 entreprises

jusqu'à 8000 euros de prime à l'embauche en apprentissage et 4000 euros pour les CDD/CDI

défisicalisation des heures supplémentaires : +200 nets par an pour un salarié au SMIC

« Prime Macron » jusqu'à 2000 euros pour les entreprises de - de 50 salariés

Augmentation de la prime d'activité : + 90 euros / mois

4000 euros de prime à l'embauche pour l'emploi des personnes handicapées

DES OUTILS QUI FACILITENT L'ACCÈS À L'EMPLOI !

LE COMPTE PERSONNEL DE FORMATION (CPF)

Se former tout au long de la vie grâce à : 500 euros chaque année pour les salariés, les travailleurs indépendants et 800 euros pour les salariés non qualifiés et les bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi des Personnes en Situation de Handicap.

Grâce à la loi « Avenir Pro » Il est possible d'utiliser son CPF pour passer le permis de conduire !

Adossé au CPF, le **Passeport Compétences** recense les compétences acquises. C'est un outil support de l'évolution professionnelle qui permet une meilleure identification de ses formations, projets, objectifs et expériences.

de + en + d'ouvriers, de femmes, et de seniors qui avaient peu accès à la formation jusqu'alors, se forment !

<https://www.moncompteformation.gouv.fr>

Bientôt : LE PASSEPORT PRÉVENTION

L'ensemble des formations et des certifications obtenues en santé au travail seront recensées et archivées en intégrant le CPF. C'est un outil important de lisibilité, de traçabilité et de simplification en santé au travail.

Créé par la Loi Santé au Travail

TRANSITIONS COLLECTIVES (TRANSCO)

Pour les salariés dont l'emploi est menacé, nous avons lancé en 2020 le dispositif de **reconversion** « Transitions Collectives ». Il vise à mieux accompagner les salariés dans leur démarche de reconversion, à encourager la mobilité professionnelle entre secteurs d'activités et à l'échelle d'un même territoire.

Après sa formation, le salarié peut accéder à un métier porteur dans le même bassin de vie et évite ainsi le licenciement. Plus de **500 millions d'euros** son consacrés à ce dispositif.

DIAGORIENTE

L'outil en ligne **DIAGORIENTE** est un outil ludique et pédagogique qui accompagne les jeunes dans leur **orientation**. Il permet de mieux analyser ses compétences, savoir-faire, expériences et intérêts, pour les valoriser et construire son projet professionnel. Grâce à cette méthode, un CV se remplit simultanément.

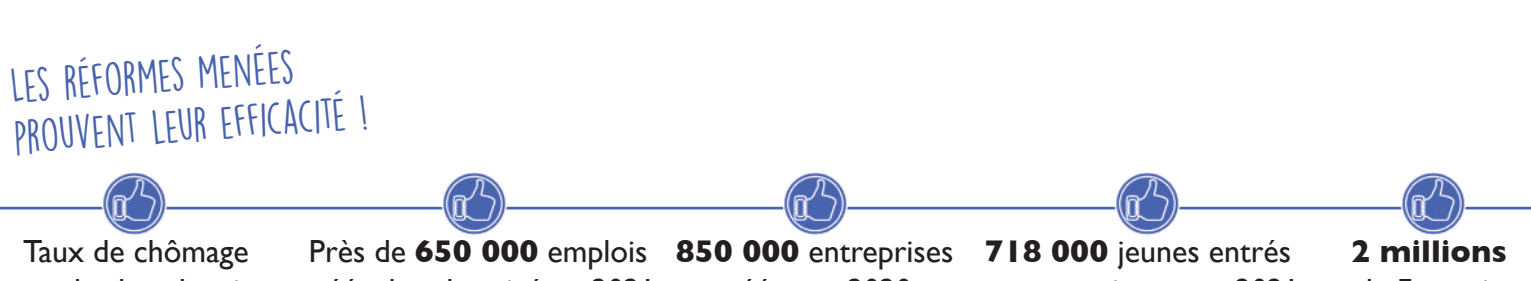
L'outil permet de trouver un stage, une formation, un emploi, près de chez soi !

<https://diagoriente.beta.gouv.fr>

MES AIDES VERS L'EMPLOI

Le site mesaidesversemploi.fr vient d'être lancé. Il référence les **aides à la mobilité** pour faciliter l'accès à l'emploi : aide au financement du permis de conduire, à l'achat, à la réparation et à la location de véhicules, à l'acquisition de vélos électriques, recensement des garages solidaires et plateformes de mobilité etc.

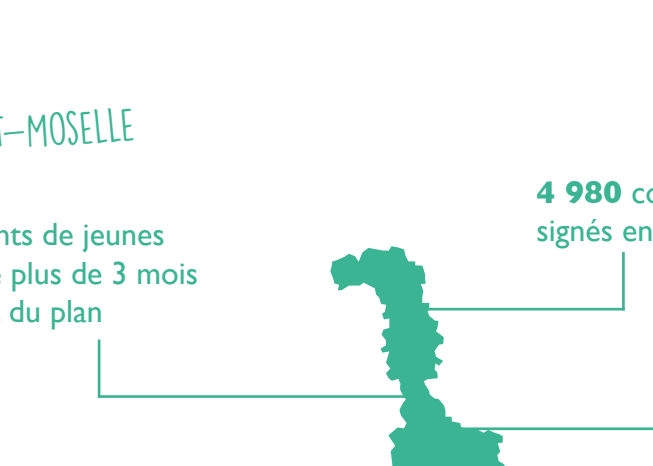
LES RÉFORMES MENÉES PROUVENT LEUR EFFICACITÉ !



EN MEURTHE-ET-MOSELLE

20 260 recrutements de jeunes en CDI ou CDD de plus de 3 mois depuis le lancement du plan I jeune I solution

4 980 contrats d'apprentissage signés en 2021



115 959 formations ont été réalisées dans la région Grand Est par des publics éloignés de l'emploi, grâce au PIC

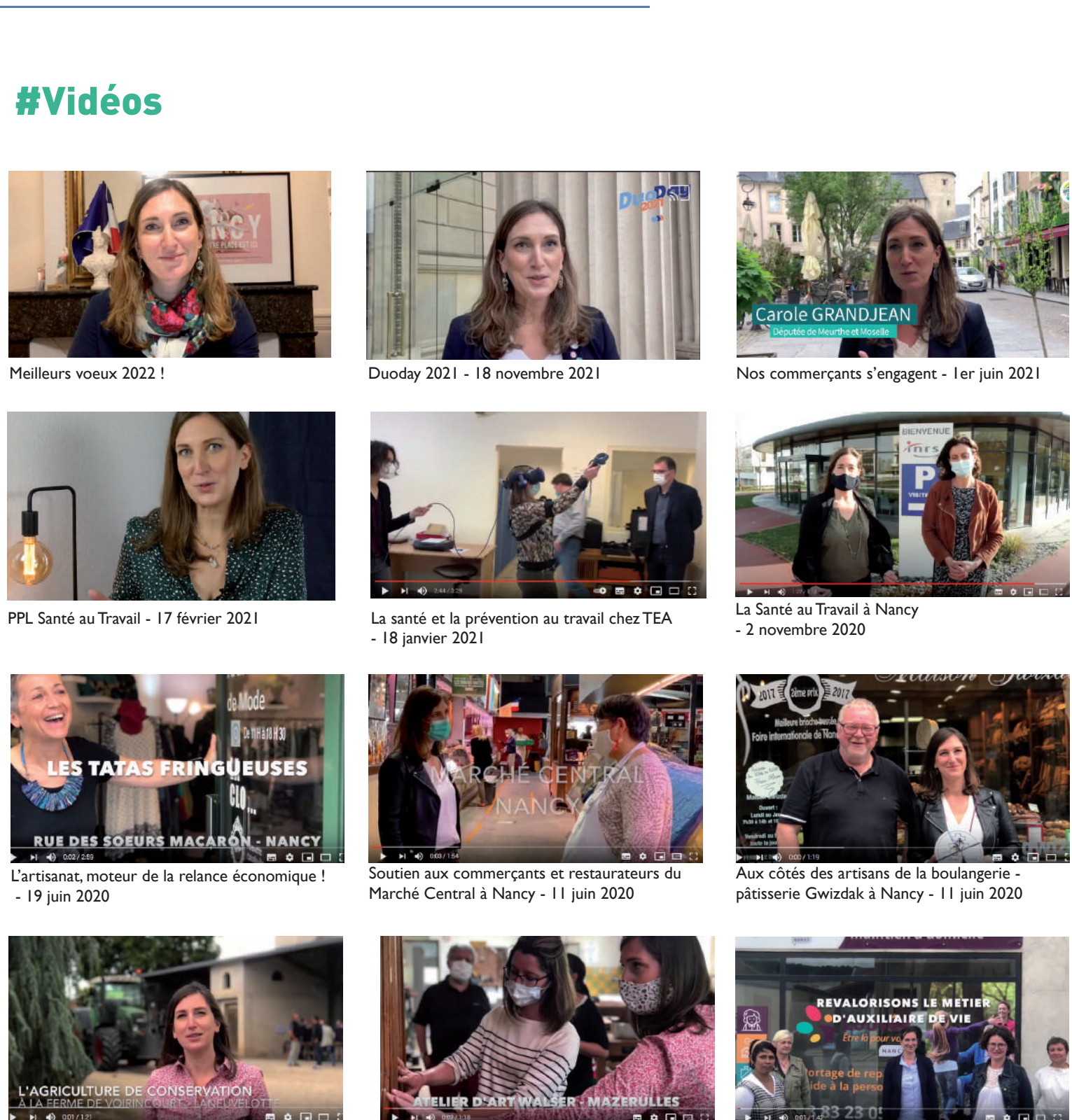
100 % des entreprises respectent leur obligation de publier l'index de l'égalité professionnelle femmes-hommes

2 048 personnes accompagnées en insertion par l'activité économique

#RevuedePresse

L'Est Républicain - 5 février 2022
« Antenne Orange : vers une décision tripartite »

#Vidéos



Pour vous désinscrire de la newsletter, merci de nous le faire savoir par retour de mail

www.carolegrandjean.fr

- <https://www.facebook.com/GrandjeanCarole/>
- <https://twitter.com/CGrandjean54>
- <https://www.instagram.com/carolegrandjean/>
- <https://www.linkedin.com/in/carole-grandjean-59a1b44/>